

Assemblée Générale Ordinaire de Lyon pour la saison fédérale 2021 prévue initialement les 29-30 janvier 2022 et reportée aux 23-24 avril 2022

Rapport financier année 2020-2021

Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs associatifs,
Mesdames et Messieurs les Responsables des structures commerciales,
Mesdames et Messieurs, chers Licenciés,

Bonjour à toutes et tous. C'est mon premier rapport en tant que trésorier général de la fédération française d'études et de sports sous-marins. Ce rapport peut paraître fastidieux pour beaucoup d'entre vous, et je vais faire simple tout en donnant les informations essentielles à la compréhension de nos finances. La présentation des comptes de l'exercice 2021 commence le 1^{er} septembre 2020 et se clos le 31 août 2021. Ainsi, il comprend une partie de l'exercice (soit 7 mois de septembre 2020 à fin mars 2021) gérée par la mandature précédente et 5 mois seulement gérés par l'actuelle mandature (soit d'avril à fin août 2021).

Quelques éléments clefs de compréhension

L'année a été particulièrement marquée par la pandémie avec la chute de licences et comme la plupart des fédérations sportives la FFESSM a été fortement impactée. Et en étant nouvellement élu, depuis fin mars 2021 nous avons constaté des difficultés financières liées en particulier au coût du nouvel outil informatique mis en œuvre par l'équipe sortante. Nous avons géré au mieux la situation en améliorant l'outil et en maîtrisant le coût. Le budget prévisionnel saison fédérale 2021 présenté et voté lors du rapport de Trésorier Général de mars 2021 portait sur un déficit de 638 279 €, il tenait compte en recettes de la chute des licences et en dépenses de la réduction notable des activités des commissions nationales.

Bilan financier de l'année écoulée (2020 / 2021)

Pour mieux comprendre la situation, il est important de savoir que les recettes de la fédération sont constituées à près de 80 % des licences et dans une moindre mesure des brevets. Ainsi sur l'exercice 2020-2021, nous avons comptabilisé 108.697 licences dont 13.060 liées à la période relance (du 1/7 au 14/9) décidée par le CDN en juin 2021. Ces 108.697 licences sont à comparer aux saisons précédentes avec 133.054 licences l'année précédente (2019-2020) et 140.848 licences en 2018-2019. L'incidence financière directe est un résultat déficitaire de 375.190 €.

Les recettes	+ 4.255.675 €
Les produits ou chiffre d'affaires	+ 3.487.251 €
- Dont licences et affiliations	+ 2.823.708 €
- Dont les cartes et autres fournitures fédérales	+ 507.423 €
- Dont autres produits	+ 156.120 €
Les subventions du ministère	+ 279 000 €
Amortissement, provision, transfert de charges, divers, production stockée	+ 451.182 €
Gains sur produits financiers et produits exceptionnels	+ 38.242 €
(Dont produits financiers 14.997 € et produits exceptionnels 23.245 €)	

Les dépenses	- 4.630.865 €
Achat de marchandises (Dont carte CMAS 60 000 € et fournitures fédérales 71.272 €)	- 131.272 €
Variation de stock	- 21.596 €
Autres achats, charges externes (Fournitures, véhicules, essence, consommables, location de matériel, honoraires)	- 1.311.844 €
Impôts et taxes	- 89.133 €
Salaires et charges sociales	- 1.441.824 €
Dotations aux amortissements et provisions (Dont 532.187 € incorporel, 213.922 € corporel, autres dotations 205.567 €)	- 951.676 €
Autres charges (Dont manifestations exceptionnelles 170.480 €)	- 201.943 €
Budget des commissions	- 458.675 €
Autres produits et charges (Dont charges financières 9.286 € et charges exceptionnelles 13.616 €)	- 22.902 €

Analyse du poste de dépenses « subventions exceptionnelles » créé par la mandature précédente et qui était prévu avec un montant notable sur le prévisionnel. Ce poste tenait compte des reports sur 2021 de manifestations non réalisées en 2020 à hauteur de 196.250 €. A savoir l'AG d'Aix les Bains reportée à octobre et plusieurs opérations de commissions nationales. Le réalisé final est de 170.480 €.

Déficit de l'exercice 2020 / 2021 (4.630.865 € - 4.255.675 €)	- 375.190 €
--	--------------------

Analyse de l'exercice écoulé (2020 / 2021)

Une incidence forte de la pandémie du COVID sur les rentrées financières

- Les recettes sur les licences passent de 3.248.045 € en 2020 à 2.666.092 € en 2021
Soit - 581.953 €
- Les recettes sur les cartes passent de 405.549 € en 2020 à 395.701 € en 2021
Soit - 9.848 €

Un coût très important du nouvel outil informatique fédéral

- L'amortissement incorporel passe de 338.149 € en 2020 à 532.187 € en 2021, il correspond aux logiciels, conception graphique et technique du Système Informatique et licence dématérialisée en ligne.
- Les frais informatiques connexes sont de 90.197 € en 2021, avec des honoraires divers en particulier de la Sté conseil informatique pour l'Assistance à Maitrise d'ouvrage (AMO) de 57.600 €, auxquels s'ajoutent la mise en œuvre des frais de Tierce Maintenance Applicative de 21.240 € sur les 3 derniers mois de l'exercice (nous en reparlerons sur le prévisionnel de l'exercice à venir).
- La TMA mérite une petite explication pour les néophytes. Il s'agit de la Tierce Maintenance Applicative. C'est un choix de la fédération de confier à une entreprise externe le suivi de notre outil informatique, avec un certain nombre de prestations telles des heures de programmations, des créations de nouvelles applications, une garantie de dépannage rapide selon la fonction touchée. Cette TMA avait été envisagée par l'équipe sortante pour une somme de 30 000 € environ par mois renégociée par nos élus chargés de mission informatique, Nathalie PERON et Emmanuel CHANAL pour une somme de 22 000 € par mois. Dans la réalité, cette somme s'échelonne entre 11 000 € et 15 000 € effectifs par mois. Nous avons donc non seulement pu obtenir une baisse significative du prix, mais aussi plus de prestations.

Les dépenses du personnel

- En ce qui concerne les frais de personnel, nous constatons une petite baisse par rapport au prévisionnel, la pandémie a surtout mobilisé le personnel du siège pour ajuster systématiquement les capacités à la réalité.
1 441 824 € ont été consacrés au financement de toutes les charges, cotisations sociales comprises.

Un déficit contenu à – 375.190 € alors qu'il était prévu par nos prédécesseurs à – 638.279 €

- Avec plus de subventions d'Etat (279.000 € en 2021), renégociés en juin 2021.
- Avec notre relance à partir de juin avec récupération d'un reliquat du fonds d'urgence ministériel de 111.600 € mis dans la ligne Transfert de charges, car cela a servi à compenser le coût de la licence relance de l'été.
- Avec les indemnités de chômage partiel.
- Avec un budget des commissions négocié et maîtrisé à hauteur de 458.675 € : avec moins d'activités liées au COVID, mais reprise très sensible dès le printemps 2021. De plus les compétitions internationales ont bien eu lieu, avec une moisson de médailles mondiales !
- Avec des économies réalisées en interne et une meilleure organisation des tâches (Évolution vers des réunions VISIO, suppression de la voiture du Président, réduction des frais de représentation, réduction des frais téléphoniques, etc...).

Budget prévisionnel 2021 / 2022 (saison fédérale 2022)

La prévision financière de la saison 2021-2022 est établie sur la base d'hypothèses crédibles à savoir une incidence moindre du COVID avec la reprise des activités en piscine, le retour à un fonctionnement normal et l'inscription dans un nouveau souffle avec des actions importantes et une attention particulière portée à l'évolution des dépenses de la fédération.

Ainsi le déficit de l'année précédente et ses répercussions sur l'année 2022 a été pris en compte avec objectivité et sérieux sans ignorer le déficit à venir tout en considérant que les activités, c'est à dire les commissions, devaient être les garants d'un nouvel essor.

Enfin, tenant compte de la baisse des produits d'exploitation, le budget est bâti sur une prévision raisonnable.

Alors passons à la présentation du budget 2022 (année 2021-2022), voté en Comité Directeur National en visio conférence du 12/12/21.

La relance :

- Tout d'abord le cœur du fonctionnement, les licences et les brevets présentés dans les clubs et les SCA. Au titre de l'année 2022 nous construisons le budget sur la base de 135 000 licences et 57 000 brevets. C'est en dessous des résultats de la dernière meilleure année (140 848 au cours de l'année 2018-2019) mais c'est une importante augmentation par rapport à l'année dernière (108 697 licences vendues). Les chiffres pris à fin novembre 2021 nous inclinent à faire ce pari raisonnable sachant que nous ne sommes pas à l'abri d'une bonne surprise à savoir un dépassement de ce montant sauf accident lié à la pandémie.

Le CDN a décidé de ne pas augmenter le prix des licences pour 2022 malgré la majoration majeure du coût de l'assurance RC.

Le montant des affiliations des clubs et SCA a été baissé pour leur venir en aide. Baisse ainsi de 50 € du coût d'affiliation ou d'agrément national pour chaque structure.

(Parole au trésorier adjoint)

- L'accompagnement des commissions dont le budget prévisionnel passe à 976 259 € après celui de l'année 2021 (458 674€), certes légèrement inférieure à celui de l'année référence 2019. Cependant des dépenses, auparavant imputées aux commissions, ont été reportées au budget général (certaines dépenses de communication et les frais de salon).

C'est en prévision du nouvel exercice qu'en juin 2021, un véritable « marathon budgétaire » a permis aux responsables des commissions de faire part de leurs besoins aux trésoriers de la fédération.

L'expertise de notre responsable comptable salariée, Sandra, a été particulièrement utile, car nous sommes dans une période contrainte avec les incidences du COVID sur nos finances et le coût de l'outil informatique. Après des échanges fournis, dans une logique constructive et très opérationnelle, l'équilibre a été préservé pour continuer à développer nos activités fédérales, créer de nouveaux vecteurs de dynamisme, et encourager les compétitions sportives nationales et internationales.

Le budget alloué représente un véritable effort de la fédération pour continuer à accompagner nos sportifs. Nos champions, qui en septembre-octobre 2021 ont continué à remporter des podiums mondiaux. (12 médailles d'or, 5 d'argent et 11 de bronze).

- Les dépenses consacrées aux commissions. Elles préservent les rencontres internationales :

Apnée	92 798 €	Médicale et Prévention	7 100 €
Archéologie subaquatique	22 000 €	Nage avec Palmes	228 403 €
Photo-Vidéo	57 000 €	Nage en Eau Vive	38 300 €
Environnement et biologie	36 900 €	Orientation subaquatique	21 750 €
Hockey subaquatique	158 269 €	Plongée Sportive en Piscine	33 226 €
Juridique	2 700 €	Pêche Sous-Marine	23 150 €
Technique	206 331 €	Tir sur Cible subaquatique	18 330 €

- Dans l'esprit de relance notons l'organisation en décembre d'un colloque « activités jeunes » afin de se redonner un souffle nouveau et remplacer les RIPE par des actions différentes. Le coût est d'environ 11.000€.

- Dans la même veine, sera proposé fin février un séminaire sur le sport et la santé qui accompagnera ensuite un numéro spécial de SUBAQUA pour un montant de 9.000 € (mais avec une récupération de sommes d'inscription mises en transfert de charges).

- Un colloque HANDISUB est planifié pour la fin mars 2022, pour un budget d'environ 5 000 € avec la présence des fédérations partenaires FF Handisport et FF Sport adapté, et des représentants de fédérations étrangères (Belgique, Allemagne, Suisse, Luxembourg).

Ces actions correspondent au projet sportif fédéral. Elles font partie des priorités de développement de notre fédération et correspondent aux demandes de l'état.

- Enfin, notons que le stand fédéral du salon de la plongée, animé par toutes les commissions et co-construit avec elles, coûtera comme les années passées environ 100.000 € avec amortissement sur 4 ans et qu'il vise un public nouveau dans un décor particulièrement attrayant. Un stand résolument tourné vers le développement avec un triptyque : séduire, fidéliser, reconquérir des pratiquants.

(Parole au trésorier général)

Assumer les difficultés

- En premier lieu dans la continuité de l'année 2021, les coûts informatiques incluant la TMA se monteront à 253.632 € auxquels il ne faut pas oublier les 524 000 € de dotation aux amortissements incorporels, pour l'avant dernière année. Ensuite nous pourrons souffler... Il s'agit d'une charge importante qu'il convient d'assumer malgré l'insatisfaction ressentie et amenant à commander régulièrement des modifications et des compléments comme correctifs. La TMA dans ce coût prévisionnel est incluse de 11 132 € par mois de fixe.
- Par ailleurs, nous avons eu une mauvaise surprise en ce qui concerne les assurances responsabilité civile. Comme à chaque olympiade se réalise un appel de marché à concurrence. Sur les 7 compagnies d'assurance ayant analysé le dossier, une seule a répondu à l'ensemble du marché. Les primes pour la RC avaient été baissées sur l'olympiade précédente. Mais face à la croissance exponentielle des indemnités versées, l'assureur Axa est dans l'obligation d'équilibrer les comptes. D'où une croissance majeure du coût individuel de la RC adossé à la licence. Ainsi, l'augmentation de la cotisation pour la RC est passé en un an de 133.128 € à 419.850 €. Quand bien même cette augmentation est payable en 3 fois, il n'en reste pas moins que cette augmentation est brutale. Cette assurance a fait l'objet d'un appel d'offres où un seul candidat s'est manifesté. Il faut cependant noter que le cabinet Lafont courtier auprès d'Axa mène des actions de partenariat avec notre fédération dans un cadre de Responsabilité Sociétale des Entreprises, négocié à hauteur de 56 000 € suite à un avenant de convention.
- Le départ du directeur Jean Marc BRONER fin 2021 va impacter positivement secondairement la masse salariale. Après le surcoût lié aux indemnités, nous réaliserons des économies substantielles. De plus, nous avons un véhicule de fonction de moins aux frais de la fédération.

Des apports prévus et non prévus

- La subvention ministérielle est maintenue à son niveau actuel de 250 000 € à laquelle pourrait s'ajouter une aide spécifique complémentaire dite part variable de 20 000 € (pour le sport santé) et à laquelle pourrait s'ajouter un fonds de compensation des fédérations par l'ANS (en discussion avec le CNOSF).
- L'agence nationale du sport ne verse pas de subventions au national pour la « part territoriale » qui est dirigée vers les territoires, mais contribue sur dépôt de dossiers au financement d'actions engagées par les clubs ou les Organes Déconcentrés. Ces demandes des clubs et Codep sont maintenant gérées par les comités régionaux et leurs CTAS (conseil territorial d'attribution des subventions) et pour les régions par le CNAS (conseil national d'attribution des subventions). L'état ainsi se défause sur les fédérations pour cette mission.
- Enfin, la fédération a pu louer une partie des locaux inutilisés sur certains créneaux horaires à des organismes de formation. Cette optimisation des outils permet cette recette qui est estimée à 10.000 €

En conclusion

En tenant compte de tous ces éléments, nous avons établi un budget prévisionnel qui ambitionne des recettes (produits d'exploitation) à hauteur de 4.763.838 € pour des dépenses (charges d'exploitation) à hauteur de 5.363.810 € soit un prévisionnel de résultat net de - 586 972 €. Tout en maintenant un vrai soutien financier comme avant la crise Covid à l'action de nos commissions nationales.

Vous l'aurez compris, la saison fédérale en cours nécessite une grande rigueur en termes de gestion car nous payons le prix fort de la crise du COVID et du coût de l'outil informatique. Mais gardons en tête que l'amortissement incorporel de ce coût informatique est encore cette année 2022 à hauteur de 524.000 € soit sensiblement le déficit prévisionnel de l'exercice.

Notre travail est donc de faire comme l'an dernier, à savoir réduire le déficit en faisant mieux que les prévisions, en visant l'équilibre financier malgré nos charges incompressibles.

Nous cherchons au quotidien à développer nos activités avec rigueur, conviction et ambition, et nous avons en tant que trésoriers de la fédération le devoir envers vous de rester vigilant sur les coûts.

La relative bonne santé financière de notre fédération, saluée à de nombreuses reprises par nos partenaires et financeurs nous permet aujourd'hui de passer ce cap difficile avec confiance et sérénité.

Sans nous réinventer, en gardant nos valeurs, nos bénévoles, nos SCA, nous allons nous efforcer de trouver des sources nouvelles de financements auprès des ministères (ce qui est engagé avec le ministère de la transition écologique). Nous allons chercher des partenaires privés grâce à la médiatisation croissante des sports subaquatiques comme l'apnée par exemple.

Nous allons en déclinaisons nous engager à vous faire partager des échanges de bonnes pratiques pour vous aider en local, dans les comités, dans les clubs, à trouver des financements sur des projets simples, pertinents, et finançables.

Et bien sûr, tout en gardant la passion qui nous anime.

Merci de votre attention,

Laurent Raisin-Dadre